

Question orale du conseiller Laszlo Schonbrodt à l'échevin Chefneux

Concerne : la mise en place des poubelles à puce, suite et pas fin...

Monsieur l'échevin,

Je reviens vers vous, une fois de plus, au sujet des poubelles à puces.

Malgré vos réponse lors du dernier conseil communal, les problèmes persistent.

Des personnes à mobilités réduites ayant demandé une alternative au conteneur à puce sont toujours sans solution. Des tournées de levée n'ont toujours pas eu lieu, les sac transparent posent problèmes, les conteneurs demandé avec cadenas ne sont toujours pas là sans solution alternative « en attendant »,...

Dans le journal la meuse du 27 janvier vous déclariez : « faut-il multiplier les poubelles publiques ou, au contraire, les supprimer ? Le but étant que ces poubelles publiques ne se substituent pas aux poubelles privées, comme c'est le cas pour l'instant auprès d'une partie de Verviétois inciviques, visiblement. Je ne sais pas si on partira dans ce sens-là, mais c'est une piste. »

D'une part, je voudrais vous entendre sur ce point. Personne ne peu croire au hasard entre le passage aux conteneurs à puce et l'explosion du nombre de dépôts clandestins.

Vu les chiffres que vous nous avons donné sur l'utilisation des poubelles publiques avant le passage aux conteneurs à puce, il nous semble clair que ces poubelles ont leur utilité. Est-ce ici une manière de punir l'ensemble de la population verviétoise pour votre mauvaise politique de gestion des déchets ?

D'autre part, j'aurais voulu vous reposer publiquement la question à laquelle vous ne m'aviez pas répondu lors du Conseil précédent :

Pour les personnes lésées par votre politique de gestion des ordures, prévoyez-vous des dédommagements ou des compensations ?

Dans les cas où ces dommages ne seraient pas de la responsabilité de la ville qu'avez-vous mis en place pour obtenir des dédommagements ou des compensations des responsables ?